

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 5

Artikel: A la cave du juge de paix
Autor: Rod, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A la cave du juge de paix.

L'EAU COURANTE, la pièce que M. Edouard Rod a tirée de celui de ses romans qui porte le même titre, sera jouée pour la première fois, le 4 février, au Théâtre de Lausanne, par la Muse, à qui nous devons déjà de belles représentations d'œuvres de MM. Virgile Rossel, René Morax, Benjamin Vallotton. Ainsi que le dit un personnage du prologue, *l'Eau courante* n'est pas une jolie histoire d'amour. Ce n'est pas non plus une belle histoire de batailles. C'est une histoire très simple, comme il en arrive tous les jours. Elle se passe dans un village de La Côte, que M. Rod appelle Ravinel. Deux familles de paysans et de scieurs, les Bertigny et les Chanteuille, se font un procès à cause d'un ruisseau qui fait aller leurs deux scies. Ce procès, les Bertigny le perdent. Il n'en fallait pas davantage pour consommer leur ruine, car ils tiraient déjà furieusement le diable par la queue, quand ils se mirent à plaider.

Si la généralité des Vaudois était telle que la dépeint M. Rod dans *l'Eau courante* et dans *l'Incendie*, son dernier roman, nous rougirions d'être de leur race. Mais l'auteur n'a pris que des types isolés comme modèles de ses personnages, et encore, avec son remarquable talent, les a-t-il poussés au noir d'une façon où les plus mauvais d'entre nous auront eux-mêmes de la peine à se reconnaître.

La musique des chœurs de *l'Eau courante* est de M. Jaques-Dalcroze.

Nous reproduisons ci-après une partie d'une des scènes les mieux venues, celle où le juge de paix Biolle, un bon Vaudois celui-là, cherche à mettre d'accord Bertigny et Chanteuille fils, dans sa cave, où il a fait avorter déjà nombre de procès. Biolle et Bertigny sont seuls tout d'abord.

BIOLLE, à Bertigny. — D'abord, il faut voir clair, avant tout. (*Il frotte une allumette contre son pantalon et allume la chandelle dans le bougeoir posé sur l'escalier.*) Voilà! .. On y est!... Veux-tu boire un verre de l'an dernier, pour se mettre en train?... (*Il remplit un verre à l'un des ovals, et l'élève à la hauteur de l'œil.*) A la tienne! (*Il vide le verre d'un trait, le remplit de nouveau et le tend à Bertigny.*) Les raisins n'étaient pas tant mûrs, mais ça vous éclaircit les idées.

BERTIGNY, buvant à son tour. — A la vôtre, monsieur le juge!

BIOLLE, reposant le verre sur le tonneau. — On attendra l'autre pour la continuation!... Quand on plaide ensemble, il faut boire ensemble... Mais tu pourrais peut-être me raconter votre histoire, qu'en dis-tu? Il paraît que c'est rudement entortillé?

BERTIGNY. — Pas tant.

BIOLLE. — Voyons voir.

BERTIGNY. — Vous savez qu'il y a une source sur notre fond, monsieur le juge? Même que c'est une des sources de l'Arne. Une rude bonne source, allez! Eté comme hiver, ça sort toujours la même chose, et quand il y a de la sécheresse, ça coule quand même. Un petit peu en bas de la source, il y a notre étang, et un petit peu au-dessus de l'étang, il y a une écluse. On la met quand on veut curer l'étang, ou quand il faut réparer les chenaux de la prise. C'est

cette eau qui fait marcher notre scie. Et vous savez, elle fait aussi marcher celle aux Chanteuille!... Oui, sans notre eau, ils ne pourraient pas faire tant d'esbrouffe, les sacripants!

BIOLLE, lui posant la main sur le bras. — Doucement, doucement! N'oublie pas que tu es devant la Justice!

BERTIGNY, se contenant. — Enfin, c'est notre eau qui les fait vivre, quoi!... C'est notre eau qui les enrichit!... Voilà-t-il pas qu'un jour on vient me dire que Barboutzet s'en va criant partout que notre eau est à eux, et qu'ils ont des droits sur notre eau, et que nous on n'en peut pas faire ce qu'on veut, et un tas d'histoires comme ça!... Vous comprenez quel effet ça nous fait, monsieur le juge!... Justement on parlait de vendre...

BIOLLE, interrompant. — Tu veux vendre?... Pourquoi?

(*Bertigny répond par un geste de détresse.*)

BIOLLE. — Tu as des intérêts?... des hypothèques?... Ça ne fait rien, vois-tu : quand on a de la terre, on la garde!

BERTIGNY. — Je ne demanderais pas mieux que de la garder. Mais quand on ne peut plus?... Et puis, même sans ça, est-ce qu'on pouvait laisser courir ces faux bruits?... M. Matron nous y a bien dit...

BIOLLE, interrompant. — Il est là-dedans, Matron?... Alors, tant pis, mon garçon..., c'est un trop malin grillot pour toi!

BERTIGNY. — C'est lui qui nous a dit : « Il faut montrer que la source est bien à vous, pour que tout le monde y sache. Et il n'y a qu'un moyen de montrer ça : c'est de couper l'eau. »

BIOLLE. — Il vous a dit ça?... Alors, il y a une anguille sous roche!...

BERTIGNY, décontenancé. — Moi, je ne savais pas trop ce qu'il fallait faire... Je disais qu'on aurait pu voir attendre... Mais, voilà, il y avait Salomon, mon garçon, le deuxième..., qui a la tête un peu près du bonnet... C'est lui qui a été mettre l'écluse... Et quand il l'a eu mise, elle est restée!...

BIOLLE. — Quelle diantre de diantre de mouche vous avait tous piqués!... Est-ce qu'on arrête l'eau comme ça!... L'eau qui court!... Te confonde-t-il pas!... C'est le bon Dieu qui la fait courir. Il ne faut pas se mêler de lui barrer la route!

BERTIGNY. — Pourtant, puisque la source est chez nous.

BIOLLE. — Hé! la source, la source! Qui est-ce qui te parle de la source?... C'est du ruisseau qu'il s'agit, nom de sort!... Ne vois-tu pas la différence?... Alors, c'est que tu as la comprenette diantrement dure!

BERTIGNY. — La source, le ruisseau, c'est tout un, puisque c'est la source qui fait le ruisseau.

BIOLLE. — Mais il y a le lit... Et puis, il y a l'usage... Il y a des droits qui se font... Ah! c'est une sacrée histoire, je vois ça d'ici... Tonnerre de sort! ce qu'elle va nous faire chevrer!... Enfin, on tâchera voir de l'arranger : on boira tout ce qu'il faudra pour ça!...

La porte de la cave s'entr'ouvre, Bertigny et le

juge de paix s'attendent à voir paraître le père Chanteuille, mais c'est son fils Ami, dit Barboutzet, qui arrive, Barboutzet à la figure pointue et fausse, aux manières cauteleuses. Cependant, Biolle l'accueille avec cordialité et, tirant du vin au tonneau de nonante, s'efforce de réconcilier les parties.

AMI. — Moi, je ne demande qu'à faire la paix... Le père aussi, qui n'a pu venir... Il m'y a bien dit : « Si on peut s'arranger, on s'arrangera!... » Tout ce qu'on veut, nous, c'est que notre droit soit reconnu, parce que notre droit, c'est notre droit... Et puis, un petit bout de dommages, bien entendu... Et après, on n'en parlera plus...

BIOLLE. — Un petit bout de dommages, qu'est-ce que tu veux dire? Il faut mettre les points sur les i.

AMI. — Une indemnité, quoi!... Comme c'est dit dans la feuille de l'avocat... Deux mille cinq...

BERTIGNY. — ... Deux mille cinq cents francs, bigre de bigre... C'est un chiffre!... On ne trouve pas ça sous la queue d'un âne!

BIOLLE. — Pour ça, tu pourrais bien avoir raison!... Deux mille cinq cents francs en gros sous, ça se sentirait dans un bas de laine!... Mais si ce n'est que sur la somme on peut causer... Seulement, goûtez-moi d'abord celui-ci. (*Il les conduit devant un troisième tonneau.*) C'est du huitante-cinq... Je ne vous en dis rien, c'est vous qui m'en donnerez des nouvelles...

Ami rabat cinq cents francs de ses prétentions. Mais Bertigny déclare que ce n'est pas plus juste ainsi qu'ainsi. Cependant, le juge ne désespère pas de les mettre d'accord. Il débouche une bouteille de septante-six.

BIOLLE. — Quand vous aurez passé par le tribunal de Bielle et par le tribunal cantonal, et payé les experts et toute la bande, celui qui gagnera n'aura plus que sa chemise pour cacher ses puces, et l'autre n'aura plus rien du tout.

AMI, tranquillement. — Nous, on est prêt à faire tout ce qu'il faut, on a les moyens!...

BIOLLE. — Ecoutez-voir encore!... On sait bien que personne n'a jamais ni tout à fait tort, ni tout à fait raison... Alors, quoi?... Quand on n'est pas mauvais comme des ânes rouges, 'cré matin!... ou têtus comme des mulets du pape... on se dit : « On n'est pas d'accord? Eh bien, je céderai un bout, toi l'autre, en avant, par file à droite, et trois verres au guillon!... » Voilà comment ça doit finir entre braves gens!... C'est moi qui vous dis ça, un vieux de la vieille, qui en a vu de toutes les couleurs... Allons, Ami, montre que tu es un bon bougre, baisse, baisse!

AMI. — Mon père m'a dit : « Avant tout, le principe! Pour le reste, fais ce qui est juste!... Eh bien, voici ma proposition à moi : Bertigny promettra de ne plus couper l'eau, par un écrit bien en règle...

BERTIGNY. — Pour ça, c'est comme je t'ai dit, on peut voir!

AMI. — ... Et alors, on se contentera de quinze cents francs... mais là, comptant, rubis sur l'ongle!

BIOLLE, bas à Bertigny, qui a haussé les épaules. — Dis que oui!... Crois-moi!... Tu regretteras!

BERTIGNY, *bas et doucement*. — Pas possible, monsieur le juge.

BIOLLE. — Nom de nom de nom de nom! (A *Ami*.) Vous autres, de la Palude, vous avez de quoi, votre scie va comme un charme, vous n'avez pas besoin de ça...

AMI. — Nous n'avons pas besoin de ça, c'est vrai!... Mais ce n'est pas pour l'argent, c'est pour le principe!

BIOLLE. — Il te fera un papier, tout ce que tu voudras!

AMI. — Ça ne suffit pas!... Puisqu'il a des torts, il faut qu'il paye!... On ne peut pas perdre pour ses caprices, nous!... Et notre scie a dû s'arrêter pendant huit jours.

BIOLLE, *bas*. — Tu sais bien qu'ils sont dans le pétrin!

AMI. — Ils n'avaient qu'à ne pas couper l'eau!... J'ai baissé tant que j'ai pu. Quinze cents. C'est mon dernier mot.

BIOLLE. — Tout de bon?

AMI. — Tout de bon!

BIOLLE, *se retournant vers Bertigny*. — Et toi?... Voyons! fais-toi une raison!

(*Bertigny répond par un geste négatif et résigné.*)

BIOLLE, *se prenant la tête dans les mains*. — Quels sacrés bougres de mulets vous êtes, tous les deux!... On a beau vous expliquer et vous montrer les choses, c'est comme si on crachait en l'air!... Eh bien, allez-y, tonnerre de sort!... Plaidez, rognez, jusqu'à ce que vous soyez sur le carreau! Mangez-vous la laine sur le dos!... Engraissez les experts, les avocats et toute la boutique!... J'ai du septante, là, mille bombes! J'en voulais déboucher une quand vous seriez d'accord... Vous pouvez vous fouiller: je la garde pour les bons bougres qui n'ont pas la tête en bois!... (*Au greffier.*) Va faire ton procès-verbal, toi, la séance est levée!

EDOUARD ROD.

Où il est question de tapis.

UN de nos abonnés de l'ouest du canton, propriétaire d'immeubles, nous communique la lettre suivante, qu'il reçut, l'autre jour, d'un de ses locataires:

« 15 janvier 1907.

« Monsieur,

« Mardi, on nous a écrit de ne pas taper le tapis dans la fenêtre; aujourd'hui, on a tapé le tapis de Monsieur... (un autre locataire) dans la fenêtre.

« Si aussi autres jour les autres locataires tapent le tapis dans la fenêtre, nous avons le même droit.

« Puisque M^{me}... tapent pour M^{me}... tout le semaine et M^{me}... tappe tout le jour dans la fenêtre.

« Agréés vous, Monsieur, mes parfaites considérations et salutations ».

(*Signature.*)

Le théâtre à la campagne. — Les 2, 3 et 10 février, il y aura, au nouveau et coquet casino de La Sarraz, grandes soirées littéraires et musicales données par le Chœur d'hommes de La Sarraz, avec le bienveillant concours de la Société littéraire et de l'Orchestre de la localité.

Comme pièce de résistance, *Sacrifice*, grand drame en 5 actes, dont un prologue, par G. de Bompar et H. Duchez.

Voilà qui promet!

Le cahier du vieux médecin.

III

LES messagers chargés d'aller quérir le médecin, que ce soient des domestiques ou des voisins, ne s'acquittent pas toujours avec intelligence de leurs commissions. Médecin à... depuis quinze jours, je fus pris au lit par un domestique en livrée:

— Il faut, me dit-il, que vous veniez tout de suite donner un lavement purgatif à madame de...

Je n'étais pas encore bien réveillé et, comme tout nouveau médecin, j'étais très fier de mon titre de docteur.

— Allez dire à madame de..., lui répondis-je en me drapant fièrement dans mes couvertures, que je suis docteur en médecine et non pas un garçon apothicaire.

Cette fière réponse faillit me faire perdre la clientèle de l'une des maisons les plus honorables du pays.

Souvent aussi les employés estropient les noms; ils ne disent jamais le numéro de la maison. Les domestiques du médecin comprennent mal, oublient et transmettent les paroles en les défigurant. Le médecin, ne trouvant pas le malade à l'adresse indiquée, est obligé de frapper à diverses portes et un médecin dont la patience a été ainsi mise à l'épreuve ne remplit pas sa tâche d'une manière aussi satisfaisante pour le malade.

Il y a quelques jours ma domestique me dit, lorsque je rentrais:

— Monsieur, on est venu vous chercher pour un nommé Michel.

— Quel Michel? Où demeure-t-il?

— Je l'ai demandé, et on m'a répondu que vous le connaissiez, que vous l'aviez déjà visité.

Impossible de rien savoir de plus. Le mois précédent, j'avais été voir deux Michel. Je vais chez le plus près; on ne m'avait pas demandé. Je me rends chez l'autre, à l'extrémité de l'un des faubourgs; personne de malade. Je reviens chez moi fort en colère contre mes domestiques, quand, pour calmer ma mauvaise humeur, je trouve le messager qui revenait chargé de paroles peu agréables:

— Si je ne veux pas venir chez le malade, il vaut mieux que je dise franchement, on ira chercher un autre médecin.

C'était pour un nommé Bichel, que je n'avais pas vu depuis un an, et qui demeurait à l'extrémité d'un faubourg.

Mon premier mouvement fut d'envoyer promener messenger et malade. Je partis cependant, par motif d'intérêt, craignant de perdre, non pas le prix d'une visite, mais celui d'une série de visites. Mais, ai-je apporté dans l'examen du malade tout le calme, toute l'attention désirables?... J'en doute.

✱

Une partie des malades ne se croient pas, quand ils ont payé le médecin, entièrement quittes envers lui. Non, ils lui prouvent, quand l'occasion se présente, par leur accueil gracieux, cordial, qu'ils ont conservé bon souvenir de son empressement, de sa patience, etc. Les médecins comptent toujours de nombreuses amitiés. Ce sont les égards de reconnaissance et d'affection dont ils sont l'objet qui les empêchent d'être rebutés par les ennuis d'une profession si souvent pénible, et qui contribuent à les rendre bienveillants.

Mais combien de malades ne reconnaissent pas même le médecin après l'avoir payé, que dis-je? emploient les moyens les plus divers pour le payer le moins possible, ou même pour ne pas le payer du tout! Et je ne parle pas ici seulement des gens ayant assez à faire pour solder les notes de leur boulangier, mais de personnes jouissant d'une certaine aisance.

Médecin depuis un ou deux mois, je vis un soir entrer dans mon cabinet une femme dont la mise plus que simple: robe de soie ternie, châle à franges éraillées, chapeau paraissant fait de ses mains, col sans dentelles et couvert de reprises, semblaient annoncer la lutte persistante, mais malheureuse, de l'amour-propre contre la misère. Elle avait une tumeur squirrheuse du sein.

Je lui conseillai de la faire extraire, et comme

je lui proposai, pour cette opération, de me rendre en son domicile, elle me répondit que, ne voulant pas effrayer sa famille, elle préférerait venir chez moi.

Il fut fait selon son désir, et l'opération fut suivie de plusieurs pansements ayant lieu la nuit.

La plaie n'était pas encore cicatrisée qu'elle me demanda de combien elle m'était redevable. Eu égard à sa position apparente, je lui aurais volontiers répondu qu'elle ne me devait rien; mais craignant de blesser sa susceptibilité, je lui dis qu'elle me donnerait ce qu'elle voudrait, que rien ne pressait. Sur ses instances pour obtenir de moi le chiffre de sa dette, je lui demandai dix francs, en lui recommandant de ne pas se gêner pour me payer maintenant. Ils me furent donnés aussitôt.

Trois mois s'étaient écoulés, et je n'avais pas revu ma cliente; je n'en avais même pas entendu parler. Je fus appelé à visiter un malade à trois lieues de chez moi. Je le trouvai seul; ses parents étaient à l'église; j'y allai moi-même.

Que vois-je, et encore dans le banc du maire? Mon opérée, en toilette mirobolante, robe en soie, couleur gorge de pigeon, chapeau et châle à l'avenant, chaîne en or à rangs multiples et des bagues à tous les doigts. C'était à ne pas la reconnaître.

Eh bien, Mesdames, Messieurs?... — L'autre soir, M^{me} M..., dont la bonne est allemande, avait du monde à dîner. Pour entrée, elle avait commandé à son pâtissier un pâté.

Les convives étaient au salon, attendant le traditionnel signal: « Madame est servie ».

La bonne avait ordre d'avertir aussitôt que le pâté serait arrivé.

La porte du salon s'ouvre soudain:

— Matame, la pâtée, il est sur le taple.

« **L'explication va commencer!**... » — M. et M^{me} K..., propriétaires de ménagerie, après quelques années de vie commune, n'ont pu s'entendre. Ils ont résolu de se séparer. Ils ont fait un partage équitable de la collection zoologique et voyagent, chacun de son côté, avec sa ménagerie.

L'autre jour, les deux se rencontrent dans la même ville. Pour ne point se faire de tort, réciproquement, ils décident une fusion momentanée. M. K... annonce ainsi cette décision à l'honorable public:

« A raison de l'arrivée de ma femme, ma collection de bêtes féroces est augmentée ».

On mnichtre eimbéta.

IL faut bien, de temps en temps, varier un peu le menu, ne fût-ce que pour stimuler l'appétit. Voici une historiette en patois du Jura bernois, patois qui a quelque lien de parenté avec le nôtre et que l'on comprend aisément.

Cette histoire est extraite d'un petit recueil qui a pour titre « Historiettes patoises amusantes » et pour auteur, un ecclésiastique du Jura, patoisant fervent, qui se dissimule modestement sous le pseudonyme de « L'ermite de la Côte de Mai » (Delémont, Grobéty et Membrez, éditeurs.)

C'était dain le canton de Vaud, pai in bé due-moine de tchâtemps. Devaint que d'allay à môtie le mnichtre di vlaidige envi sai tieugeniere à botchie David, po aitchétay ço qu'ai fafait po le dénay. C'était in pô loin de lai tiure, ai peu cte baichatté n'était djemais pressie. Le mnichtre n'aitendé pe qu'elle feuche eurveni po s'en allay à môtie faire son devoi. Ai l'était djé à moitan de son prâdge, tiain lai tieugeniere airivé ai l'hôtâ d'aivô son painnerat veu. Elle se rendé to contan à môtie po où le sermon. Tiain elle l'arrivé tchu lai poêche di môtie, le mnichtre, dain le cours de son dichco, diait droit ces mots: *Eh bien, mes frères, que dit David?*